

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY**SÉANCE DU JEUDI 10 JUIN 2021 – 18 h30 –****DÉLIBÉRATION DGS/10-06-2021/Q25**

Date de convocation : 04 Juin 2021

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni au Foyer A. Schweitzer,
sans public, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie (à partir de la question 17), M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane (à partir de la question 18), Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne (à partir de la question 22), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie (à partir de la question 2) Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à M. BRICOUT Frédéric - jusqu'à la question 16

M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard

Mme THUILLEZ Martine : procuration à Mme PLUCHART Claudine

Mme RICHOMME Liliane : procuration à Mme PLUCHART Claudine – jusqu'à la question 17

Mme VERIN Véronique : procuration à Mme DAUCHET Martine

Mme NAVETZ Patricia : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique

Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. BRICOUT Frédéric – jusqu'à la question 21

Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme CHATELAIN Nathalie

Membre absent :

M. BAJODEK Alban,

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

OBJET : FIXATION DU MONTANT DU BON D'ACHAT CADEAU SENIORS

Madame Audrey MATON, Conseillère Municipale, rappelle à l'assemblée que depuis 2012, le Conseil Municipal a décidé de la création d'un bon d'achat offert aux seniors avec pour objectifs :

→ De simplifier l'ancien système de distribution des colis qui engendrait toujours beaucoup de polémiques et de réclamations et était très lourd à gérer.

→ D'accorder aux seniors l'occasion de se faire plaisir lors des fêtes de fin d'année.

→ D'intervenir en faveur du commerce local notamment les petits commerces de proximité d'autant plus que, depuis maintenant 4 ans, ces bons ne sont utilisables qu'au sein des commerçants et artisans caudrésiens à l'exception des commerces et enseignes commerciales dont la surface de vente est supérieure à 400 m².

Pour en bénéficier, les conditions sont les suivantes :

- Être âgé(e) de 65 ans et plus
- Être domicilié(e) à Caudry depuis plus d'un an

Madame MATON précise en outre que conformément aux obligations européennes concernant les données personnelles, les seniors doivent désormais effectuer eux-mêmes la démarche d'inscription pour bénéficier de ce bon.

Elle rappelle que la valeur de ce bon a été portée à 35 euros en 2018 et 2019.

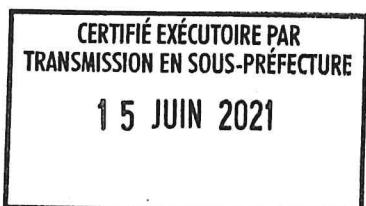
Au cours de sa réunion du 10 Mai 2021, la commission municipale des seniors, personnes handicapées et de la gestion du foyer Schweitzer a émis un avis favorable à l'unanimité pour passer la valeur du bon d'achat de 35 € à 38 €.

En conséquence Madame MATON propose au Conseil Municipal de valider cette proposition en fixant le bon d'achat offert aux seniors à 38 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

 Frédéric BRICOUT